



Docteur Anne-Laure BONIS,
 Médecin généraliste, présidente de la communauté professionnelle territoriale en santé (CPTS) Centre 21

« LES CPTS, UN OUTIL FACILITANT L'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ »

Engagée dans la CPTS Centre 21 depuis sa création fin 2020, le docteur Anne-Laure Bonis présente les missions et réalisations de ce collectif.

Qu'est ce qu'une CPTS ?

Elle regroupe les professionnels de santé qui souhaitent s'organiser ensemble au sein d'un territoire. Améliorer l'accès aux soins de la population, faciliter le lien ville-hôpital, développer la prévention, accompagner les professionnels de santé... Les missions sont larges et ont pour finalité d'améliorer les prises en charge des patients.

Quels sont les bénéfices pour les professionnels de santé ?

Les actions des CPTS leur permettent de mieux se connaître, travailler ensemble et s'entraider. La CPTS Centre 21 déploie des outils de télémedecine, organise des temps de formation sur des thèmes variés comme la santé de la femme. Elle travaille aussi sur le bien-être des soignants, en proposant des moments de convivialité.

Avez-vous un exemple d'action phare ?

Avec l'aide de la ville de Dijon, un cabinet médical associatif a vu le jour en juin 2024 à Fontaine d'Ouche, quartier prioritaire de Dijon, pour pallier le manque de médecin. Grâce à son réseau, la CPTS a permis la structuration et l'organisation concrète du projet.

DIJON MÉTROPOLE

Côte-d'Or

Avec ses 23 communes, Dijon métropole incarne un territoire où il fait bon vivre, à la fois rural et urbain, alliant un haut niveau de services publics, un engagement majeur en faveur de l'écologie et une forte attractivité.

Françoise TENENBAUM

Vice-présidente de Dijon métropole, conseillère municipale déléguée à la santé et à l'hygiène de la ville de Dijon

« UNE MÉTROPOLE ATTENTIVE À LA SANTÉ DE SES HABITANTS »

Au-delà de son cadre de vie résolulement « One Health, » Dijon Métropole présente de réels atouts en matière de santé globale, d'accès aux soins, de prévention, d'environnement.

« Des établissements sanitaires et médicosociaux de haut niveau, avec le CHU Dijon Bourgogne, le Centre Georges François Leclerc, l'Hôpital privé Dijon Bourgogne, l'Institut de Cancérologie de Bourgogne, les établissements de VYV3 ou DIVIO, proposent une offre de soins de proximité et de recours pour la population de Bourgogne et du sud de la Haute-Marne. Les professionnels de santé de proximité sont présents et dynamiques même si, eu égard aux effectifs de population et aux besoins dans les quartiers prioritaires, l'offre pourrait être renforcée.

En recherche et innovation, le pôle d'excellence Santenov Dijon Bourgogne réunit et valorise les acteurs de la filière santé, dont l'Université.

De nombreuses associations œuvrent sur des thématiques variées : addictions, Sida, nutrition, cancers, ou encore services à domicile pour personnes âgées ou handicapées...

En promotion de la santé, la ville de Dijon fait preuve d'un engagement particulier, étant labellisée Ville santé depuis 2002 et Ville active du Programme national nutrition santé depuis 2006.

Enfin, le Contrat Local de Santé 2024-2028 soutient cette dynamique en fédérant collectivités, institutions et associations autour d'objectifs partagés : améliorer l'accès aux soins, agir pour la santé mentale, promouvoir la santé des jeunes, investir la santé environnement.



DIJON : ville d'art et d'histoire, capitale de la région Bourgogne-Franche-Comté

Entre coteaux vigneron, plaine de la Saône et plateau de Langres

Paris, Lyon, Strasbourg, Lausanne, Genève à moins de 2h par TGV



INNOVATION
 Des filières d'innovation axées sur la transition alimentaire, le numérique et la santé avec l'installation du Santenov Dijon Bourgogne



CULTURE
 Un patrimoine d'exception, auréolé d'une double reconnaissance Unesco au titre du Repas gastronomique des Français et des Climats du vignoble de Bourgogne, avec des équipements culturels d'exception (cinq musées municipaux gratuits, un centre d'art contemporain, un Zénith, un Théâtre lyrique d'intérêt national)



ÉDUCATION
 Une grande métropole universitaire accueillant 40 000 étudiants et une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur

1^{ère}

MÉTROPOLE
 pour son attractivité et sa qualité de vie au palmarès des métropoles intermédiaires (baromètre Arthur Loyd 2024)

15

ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES
 dont un centre hospitalier universitaire

400 000

PERSONNES
 sur le bassin d'emploi



Contact

Cécile LAGIER
 Coordinatrice du Contrat Local de Santé
 03 80 74 54 14
 clagier@ville-dijon.fr
 metropole-dijon.fr



octobre 2024 © Ville de Dijon - Emma Benyammine, Vincent Arbolet, et Philippe Maupetit - CPTS

